

l'écho des Tours

BULLETIN MUNICIPAL N°2

LE MOT DU MAIRE

Chère St Laurentaise, cher St Laurentais,
Parce qu'il faut avancer, et ce malgré la crise sanitaire et le conflit en Ukraine qui bousculent l'équilibre mondial, l'équipe municipale est plus que jamais engagée à mettre en œuvre les objectifs qu'elle s'est fixés en 2020 menant à bien des projets qui ont vocation à améliorer votre quotidien et celui de vos enfants comme la réfection de la cour des maternelles, l'acquisition d'une classe mobile, d'un tout nouveau four pour la cantine, ou l'enfouissement de la ligne haute tension dans le quartier des Béquenques. D'autres projets, lancés en 2021 ont abouti en 2022 comme la rénovation complète d'un logement communal à Crayssac, le parcours de santé, la réhabilitation de la terrasse de la salle des mariages, l'installation de deux nouveaux agrès pour les plus petits à l'aire de jeux. La fermeture partielle de la halle est prévue en début d'année prochaine.

Nous sommes heureux de constater que vous participez au dynamisme de la commune en répondant aux différentes actions engagées par l'équipe municipale. Je pense notamment à l'engouement toujours constant pour l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, au succès des sacs de déchets verts. Le marché quant à lui a vu sa fréquentation baisser malgré ses fidèles clients du jeudi soir. Cela n'a pas suffi et ce rendez-vous hebdomadaire a pris fin mi-juillet. Nous sommes fiers d'avoir pu créer ce service pour vous tous et nous essaierons d'organiser des marchés à thèmes saisonniers.

Aussi, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint St Laurent les Tours. J'adresse également mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre village, je pense aux associations qui ont permis de créer des temps forts cette année encore.

Vous êtes venus aux urnes 4 fois ces derniers mois et, même si nous n'avons pas à rougir du taux de participation sur notre commune nous pouvons faire mieux. Voter est un acte citoyen fort qui permet à chacun de nous de décider de son avenir et de celui des générations futures.

Je me réjouis enfin de la vente de terrains supplémentaires au lotissement qui, à ce jour, ne compte plus que 3 lots libres à l'accession. Afin de satisfaire une demande toujours constante, un projet de réserve foncière est en cours avec l'acquisition d'un terrain proche des prés de Lascol.

J'espère que vous apprécierez ce second bulletin municipal. Bonne lecture à tous !

Fanie Roussiès



VOIRIE

Cauvaldor détient la compétence pour l'aménagement et l'entretien des voiries communales transférées. Pour notre commune ce sont presque 34 km de voies qui sont concernées.

La communauté de communes assure l'entretien régulier (Point à Temps, marquage aux sols...) mais conduit également une campagne annuelle de travaux de réfection de chaussées.

Le traitement des accotements (fauchage, curage de fossés...) est quant à lui réalisé par nos équipes techniques en régie municipale.

Un programme annuel de grosses réparations est défini en fonction des demandes des communes afin de moderniser les chaussées et réparer les dégâts liés aux intempéries ou à la vétusté. Sur notre commune par exemple, suite aux intempéries du 14 juillet 2021 le chemin de Rigoule, totalement détruit par endroits a pu être réparé en dehors de la dotation prévue pour notre commune.

Le conflit en Ukraine a provoqué de fortes hausses des coûts de matières premières et les marchés passés auprès des entreprises pour les programmes d'investissement ont subi 30% d'augmentation. Il a donc fallu « tailler » dans les programmes de chaque commune.

Pour St-Laurent-les-Tours, en lieu et place des 4 voies qui devaient être refaites en 2022, ce ne sont plus que 2 voies qui ont été retenues par Cauvaldor : la Crayssague à Crayssac et l'impasse des Prés de Lascol.

Espérons que 2023 permette un retour à la normale et que nous soyons tous en capacité de reprendre nos investissements voirie comme prévu initialement.

AVENUE JEAN LURÇAT

Le premier projet de sécurisation de l'avenue Jean Lurçat ayant été annulé en raison de son coût trop élevé, il ne reste pas moins un sujet pour les riverains qui, jour après jour, voient les véhicules rouler très vite, craignant des accrochages ou pire, des accidents.

L'effacement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que le renouvellement des canalisations d'eau potable sont désormais achevés. Reste à traiter le ruissellement des eaux pluviales. La phase de sécurisation et de limitation de la vitesse a débuté en septembre par une expérimentation de stops provisoires au niveau du carrefour de l'école. Ainsi, les véhicules devront s'arrêter en montant et en descendant, rendant prioritaires les véhicules venant de l'école et de la route touristique. Il est important que chacun lève le pied et permette aux riverains, piétons et vélos de circuler en toute sécurité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Chacun de nous au quotidien s'astreint à faire baisser sa facture d'électricité. La collectivité, consciente des enjeux environnementaux, a décidé elle aussi d'agir concrètement à son niveau. En 2022 elle lance un vaste programme de changement de candélabres qui s'étalera jusqu'à la fin du mandat. Les quartiers les plus énergivores ont été ciblés par TE 46 (Territoire d'Énergie 46 – Ancienne FDEL) à qui la commune a transféré la compétence éclairage public et qui a fait un recensement des points les plus critiques.

Ainsi la première tranche de ce programme concerne 6 quartiers qui passeront tous en LED et qui seront équipés d'horloges astronomiques permettant de régler l'allumage et l'extinction des lampes mais aussi d'ajuster leur intensité la nuit.

- Rénovation de l'éclairage public sur le bas de la rue des Cyprès et effacement des réseaux France Telecom
- Rénovation de l'éclairage public sur le haut de la rue des Cyprès, impasse Bel Horizon et rue Chanteclerc
- Changement des points lumineux impasse du sud, rue de Gary et pose d'éclairage solaire aux abribus du bourg et de Crayssac ainsi qu'au village de Planèze.

Le montant global de travaux s'élèvera à 162 745 € avec un reste à charge pour la commune de 64 652 €.

TRAVAUX EN REGIE

L'équipe du service technique, composée de Frédéric Borie, Didier Larraufie et Matthieu Saura, a été à la manœuvre tout au long de cette année pour l'entretien courant de la commune. Ayant à leur disposition un matériel performant ils peuvent assurer au quotidien :

- La collecte des déchets verts et des encombrants
- Le fauchage des accotements et le curage des fossés
- La préparation du point à temps
- L'entretien de la commune (taille, tonte, entretien des espaces verts et des chemins, fleurissement...)

De plus cette année ils ont pu effectuer des chantiers plus importants en régie :

- L'aménagement des abords de la cour de l'école maternelle.
- Le busage des fossés traversant le lotissement (permettant à l'eau de mieux s'évacuer et facilitant également l'entretien des espaces publics) et celui longeant le cimetière (permettant un élargissement de la voie et la sécurisation des piétons).
- La réhabilitation de la terrasse de la salle des mariages.
- L'aménagement des extérieurs du logement de l'ancien presbytère de Crayssac.

Ainsi, en investissant cette année dans une minipelle quasi neuve, nous permettons à nos agents de diversifier leurs missions, en étant plus réactifs et efficaces.

CRAYSSAC

Afin d'améliorer la sécurité pour les enfants usagers du bus scolaire, la municipalité a décidé d'installer un éclairage public solaire à l'**abribus** situé au carrefour de Montplaisir, restant ainsi engagée dans une énergie « propre » et plus économique.

L'adressage se poursuit sur la commune. Crayssac sera très bientôt en règle et chaque rue et voie portera un nom fidèle à son passé. Cela facilitera les échanges avec l'administration, l'intervention des secours et la livraison des colis.

L'ancien presbytère a refait peau neuve et accueille désormais deux familles.

Le four communal du village prend l'eau et sera restauré. Ce four daterait du XIX^e siècle avec un aménagement au XX^e. Espérons qu'il pourra très bientôt être utilisé à l'initiative du nouveau comité des fêtes.

Afin de répondre à la demande, **un columbarium** de 6 cavurnes sera installé sur la partie haute du cimetière.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



NON CONFORME



NON CONFORME



COUR DE L'ÉCOLE



TERRASSE SALLE DES MARIAGES

BUDGET

ZOOM SUR LES PRINCIPALES LIGNES DU BUDGET COMMUNAL

ÉCOLE / SCOLAIRE

Alimentation	22 895€
Energie gaz	14 972€
Energie EDF	4 864€
Fournitures d'entretien	24 708€
Fournitures scolaires	5 705€
Mobilier cantine	6 400€
Socle numérique	26 000€
Cantine et garderie	74 685€
Participation communes extérieures	48 900€

LOTISSEMENT LES PRÉS DE LASCOL

Vente de terrains	207 311€
-------------------	----------

IMPOTS / DOTATIONS / SUBVENTIONS

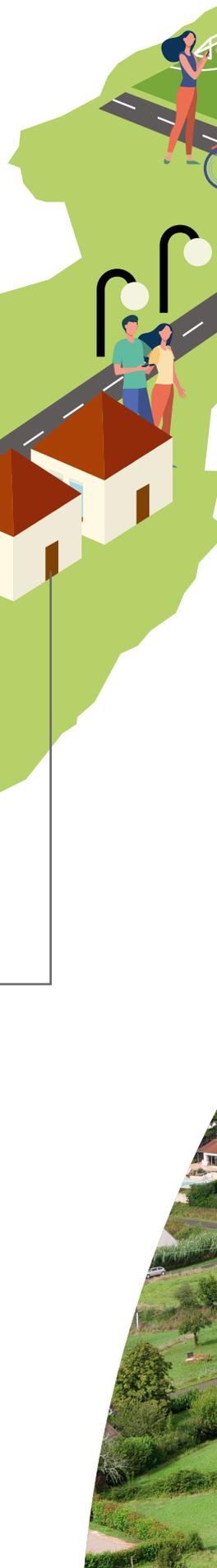
FCTVA	16 569€
Subvention Etat, Région, Département	43 601€
Taxe d'aménagement	10 000€
Impôts et taxes	354 484€
FCTVA	983€
Dotations État	52 847€
Attribution de compensation CAUVALDOR	123 618€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT



CULTURE / JEUNESSE / SPORT

Aire de jeux	25 000€
Fronton mairie	5 000€
Subventions aux associations	5 000€

RÉALISÉ EN 2021

Montant de la section d'investissement :	413 478€
Montant de la section de fonctionnement :	649 470€

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Four de Crayssac	6 000€
Isolation	1 000€
Loyers + location foyer rural	25 000€
Eau/assainissement	2 500€
Energie électricité	36 000€
Combustible + carburant	32 500€

Charges de personnel	322 297€
----------------------	----------

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

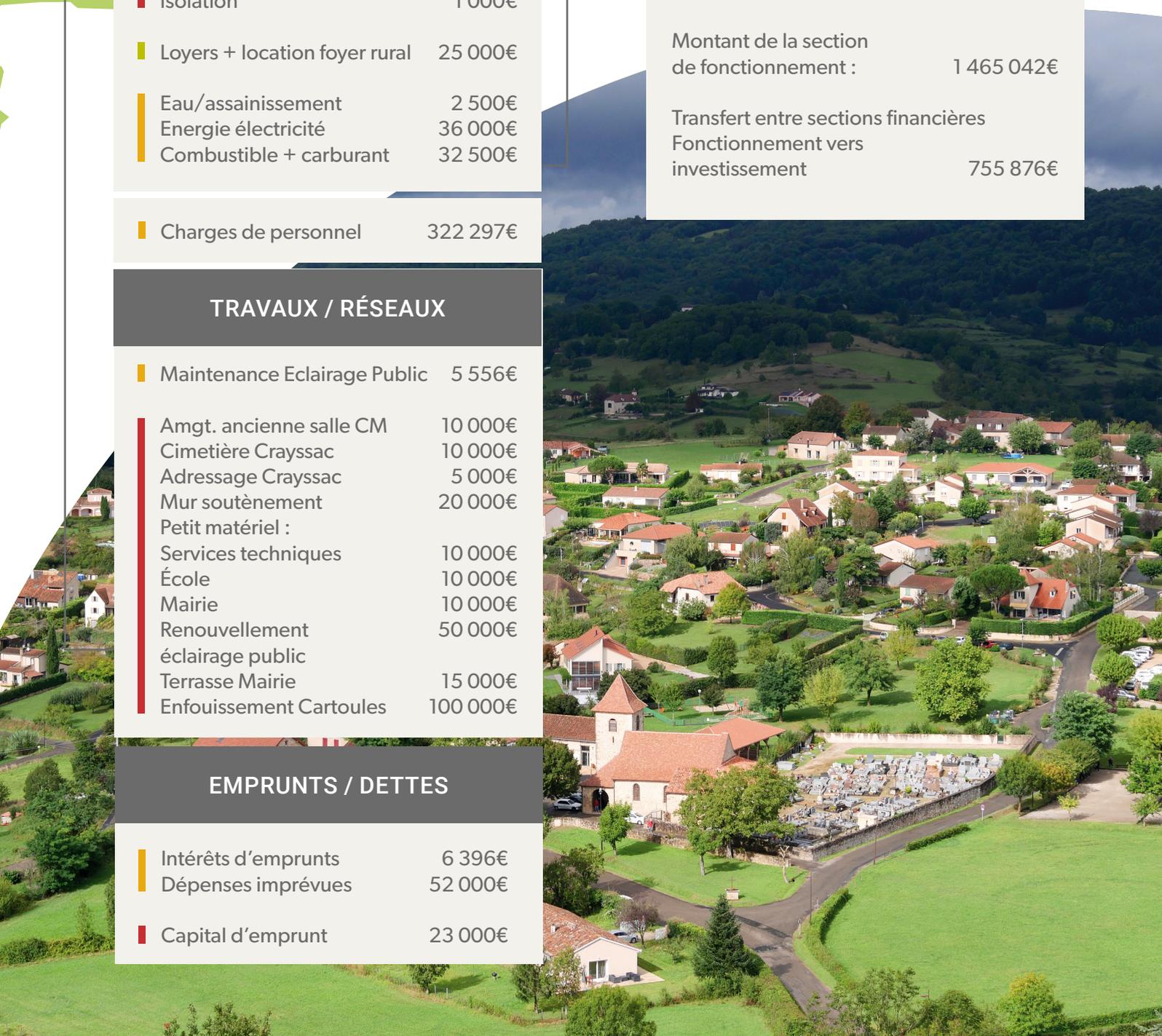
Montant de la section d'investissement :	1 142 439€
Montant de la section de fonctionnement :	1 465 042€
Transfert entre sections financières Fonctionnement vers investissement	755 876€

TRAVAUX / RÉSEAUX

Maintenance Eclairage Public	5 556€
Amgt. ancienne salle CM	10 000€
Cimetière Crayssac	10 000€
Adressage Crayssac	5 000€
Mur soutènement	20 000€
Petit matériel :	
Services techniques	10 000€
École	10 000€
Mairie	10 000€
Renouvellement éclairage public	50 000€
Terrasse Mairie	15 000€
Enfouissement Cartoules	100 000€

EMPRUNTS / DETTES

Intérêts d'emprunts	6 396€
Dépenses imprévues	52 000€
Capital d'emprunt	23 000€



LES EFFECTIFS

À la rentrée 2021, le groupe scolaire a accueilli 116 élèves âgés de 3 à 10 ans provenant de 11 communes et répartis en 5 classes : 2 maternelles et 3 élémentaires. Depuis plusieurs années, les effectifs sont en hausse ou se maintiennent et cette situation devrait perdurer pour les années à venir. Cette année ce sont 104 enfants qui ont fait leur rentrée.

LE PERSONNEL

Après de nombreux changements, l'équipe éducative et celle des agents municipaux se sont maintenues. On peut toutefois noter la venue de Mme Kélia Oubreyrie au poste de décharge de direction de M. Michel Arnaudet et celles de Mmes Patricia Binarmont et Claire Chavaroche en tant qu'AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap).

LA CANTINE

La municipalité continue sa politique privilégiant une alimentation saine, biologique et d'origine locale. Avec l'engagement actif de M. Vincent Prohac, le cuisinier, ce sont 110 repas quotidiens environ qui sont toujours servis aux enfants après avoir été cuisinés sur place. Un menu végétarien est également proposé. Au bilan, ce sont 22 % des produits servis qui sont actuellement en Bio et 40 % qui sont fournis par des producteurs locaux. Et la gestion rigoureuse de M. Vincent Prohac a permis d'appliquer une légère baisse du tarif des repas à la rentrée 2021. Pour 2022 la municipalité a décidé de maintenir ce tarif malgré la hausse des coûts des matières premières.

La cantine a été équipée d'une cellule de refroidissement qui permet une meilleure gestion des plats et en particulier des pâtisseries maison pour le plus grand bonheur des enfants. Un nouveau four plus performant a été installé à son tour avec l'aide d'une subvention de Cauvaldor dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire de Territoire).

Le réfectoire, quant à lui, a été pourvu de nouvelles tables et de bancs afin de mieux gérer le service, principalement pour des raisons sanitaires pendant la crise de la Covid 19.

Des panneaux acoustiques ont été fixés afin d'atténuer au mieux le bruit de fond et de permettre une ambiance moins bruyante pendant les repas. La qualité des ingrédients et des plats, l'utilisation des productions locales et des circuits courts, un local fonctionnel et agréable et un matériel performant font de notre cantine un exemple apprécié unanimement.



Flashez pour retrouver
la vidéo de CAUVALDOR
«Du champs à l'assiette»



LES PROJETS

Avec la fin progressive des restrictions sanitaires liées à la Covid 19, les projets culturels initiés chaque année par l'équipe enseignante aidée par l'Association des Parents d'Elèves et, bien sûr, la municipalité, ont pu reprendre dans leur quasi-totalité. C'est ainsi que les sorties spectacles, cinéma, patrimoine, musées, ateliers pédagogiques et piscine se sont succédé au cours de l'année.

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement concernant l'équipement d'un « Socle Numérique » dans les écoles, avec appui d'une subvention de 50%, le groupe scolaire s'est équipé d'une classe mobile de 10 pc portables, d'un vidéo projecteur plus un écran et d'un nouveau vidéo projecteur interactif sur tableau blanc. L'équipe éducative a été formée à ces nouveaux matériels au cours de deux demi-journées complétées par deux sessions complémentaires à son initiative. Ainsi, notre école peut désormais faire face à la transformation numérique de l'enseignement qui se profile pour les années futures.

À la rentrée de septembre 2021 les élèves de maternelle ont pu apprécier leur nouvelle cour, entièrement refaite. Les différents revêtements ont été réalisés par une entreprise spécialisée, et l'aménagement des abords a été entrepris par nos agents techniques qui ont réalisé un très beau travail. Un nouveau jeu a également été installé. En 2022 le marquage de la cour s'est refait une beauté grâce au travail de l'artiste Paul Soquet, les enfants sont ravis !

LA FORMATION

Les 6 agents de l'école ainsi que l'équipe enseignante se sont formés aux gestes des premiers secours (PSC1) sous la direction de Mme Elodie Ouitis, formatrice des sapeurs-pompiers du Lot. Une journée intense et enrichissante qui a permis à chacun de mieux appréhender les gestes qui sauvent.



RÉUNIONS PUBLIQUES

OMBRIÈRES CENTRE E. LECLERC

Une réunion publique a été proposée aux riverains proches du centre Leclerc et s'est déroulée le 6 avril 2022 en présence de Stéphane et Karine Henry, propriétaires et de la directrice du magasin. Le projet d'ombrières avec toiture en panneaux photovoltaïques, sur le parking, a été présenté, ainsi que le calendrier prévisionnel. Pour des raisons de sécurité, la pose des structures se fera de nuit et pourra générer du bruit. La présentation a été appréciée des personnes présentes.



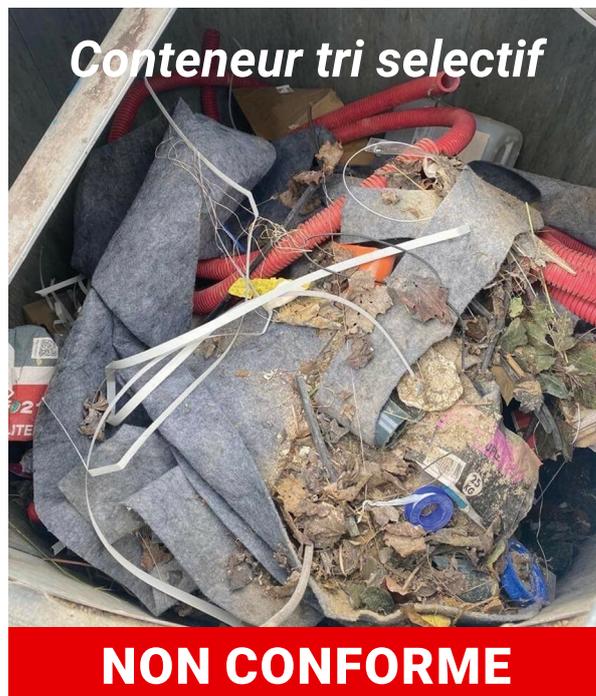
CHEMIN DES BÉQUENQUES

Les riverains du chemin des Béquenques ont été conviés le 31 mars dernier à une réunion d'information pour faire le point sur les travaux suite à l'enfouissement de la ligne à haute tension. Les problématiques de sécurisation ainsi que le drainage des eaux de ruissellements ont été abordés. Une nouvelle signalisation a été mise en place afin de limiter la circulation des camions et la vitesse. La réunion a été l'occasion d'échanger entre riverains dans une ambiance conviviale.



DECHETS / CIVISME

Dans le Lot nous trions bien mais nous pouvons faire encore mieux quant aux déchets de la poubelle noire. Saviez-vous que 80 % de son contenu pourrait être détourné de l'enfouissement et représente pour le Lot une perte de 2 millions d'euros ? Soyons tous responsables et appliquons les bons gestes que vous pouvez retrouver sur : www.syded-lot.fr



Les déchets abandonnés au pied des conteneurs représentent une nuisance visuelle et un travail supplémentaire pour nos agents. Ces encombrants ont leur place en déchèterie et nous vous rappelons qu'un service gratuit est mis en place le premier lundi du mois sur rendez-vous pour les pièces trop volumineuses.

CAMPAGNE STÉRILISATION CHATS

La campagne de stérilisation de chats errants réalisée en mars dernier a permis la capture et la prise en charge de 2 femelles, 1 mâle et 2 hérissons !

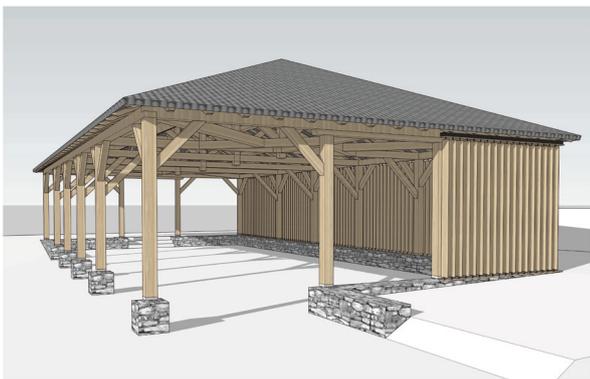


PARCOURS DE SANTÉ



C'est pour le plus grand bonheur des enfants du groupe scolaire et des Saint-Laurentais sportifs ou en passe de le devenir que le parcours de santé a vu le jour en juin dernier. Idéalement situé en contrebas de l'école, il profite d'une vue exceptionnelle sur le château. Une zone spéciale pour les enfants de 3 à 8 ans composée de 7 agrès a été créée dans un espace délimité pour faciliter leur surveillance alors que le parcours adulte disposant de 9 agrès dessine une grande boucle de 582 mètres. Pour le confort des promeneurs, des bancs ont été installés tout au long du parcours.

FERMETURE DE LA HALLE



La halle est le lieu de rencontres idéal pour les manifestations de la commune (marché de producteurs, marché gourmand, Ciné Belle Etoile...) ainsi que celles des particuliers lors des mariages, anniversaires, réunions d'entreprise. Afin d'en améliorer son attractivité, la municipalité a sollicité l'aide d'un architecte pour en étudier la fermeture partielle en lames de bois orientables qui permettra de rester dans le style du bâtiment actuel et de se protéger du vent et de la pluie en toute saison. Les travaux débuteront à l'automne.

ANCIENNE SALLE DU CONSEIL



L'ancienne salle du conseil qui n'était plus utilisée depuis de nombreuses années va faire peau neuve. Pour le confort de tous les utilisateurs, la climatisation réversible et la baie vitrée vont être remplacées. Un vidéoprojecteur ainsi qu'une photocopieuse seront installés. Située à l'étage, elle permettra aux associations de la commune de l'utiliser pour leurs réunions, assemblées générales et ateliers divers. Il est envisagé de l'ouvrir à la location.

AIRE DE JEUX



En septembre, l'aire de jeux jouxtant la mairie s'est dotée de deux agrès supplémentaires pour les tout-petits. Les enfants de 2 à 4 ans pourront ainsi évoluer sur ces structures adaptées à leur jeune âge. Ces travaux réalisés dans l'aire de jeu existante pourront bénéficier de subventions.

TOPONYMES DE LA COMMUNE

2^{ÈME} PARTIE

La toponymie est une discipline délicate. Elle conserve la trace des activités humaines du passé et demeure le reflet des forêts, des causses ou des landes qui couvraient notre territoire.

Dans cette deuxième partie, nous vous invitons à découvrir la suite de l'origine de nos noms de lieux, véritables jalons pour comprendre notre histoire.

Il vous est précisé le nom occitan avec sa graphie « académique » mais aussi sa prononciation phonétique en dialecte languedocien entre crochets.



SECTEUR CRAYSSAC

La Batude

De l'occitan «batut» qui désigne la partie de l'aire de battage où l'on battait les céréales avec le fléau. Par extension, désigne un lieu où se trouvait cette aire.

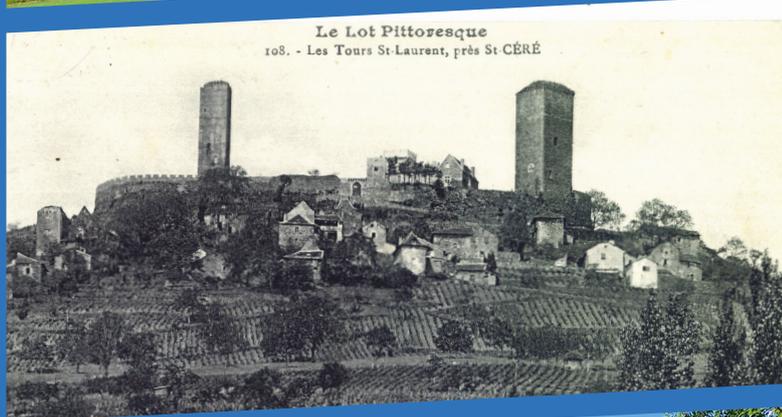
Endreuille

De l'occitan «druelha», [druéllio] que l'on retrouve aussi dans «drulhe». Désigne l'alizier (orthographié aussi alisier) à fleurs blanches ou le jeune alizier (arbre de la famille des Rosacées qui porte des alises et dont le bois est très recherché pour les ouvrages de tour, d'ébénisterie, de lutherie, etc...)

Par extension, désigne un lieu où cet arbre se trouvait en nombre.

Les Calmettes

De l'occitan «calma», [calmo] qui a donné «calmejar», [colmédja] qui signifie «se reposer». Désigne un lieu de repos pour les troupeaux.



SECTEUR SAINT-LAURENT

Lavergne

De l'occitan «vèrn» ou «vèrhe», [bèrnié] qui désigne l'aulne glutineux appelé aussi aulne noir. Par extension, désigne un lieu où se trouvait cet arbre.

Barry

De l'occitan «Barri» qui désigne un rempart, un fossé ou un faubourg (que l'on retrouve dans l'espagnol «barrio»). Par extension, désigne un lieu ou un quartier à la périphérie d'un centre de vie plus important. Pour notre commune, le hameau de Planèze a son «Barry haut» et son «Barry bas».

Aygue Vieille

De l'occitan «aïga», [aiyo] qui signifie eau et qui désigne le cours naturel de la Bave qui, canalisé et dévié en partie par le grand canal au 17^{ème} siècle, a été désigné comme le cours de la «vieille eau» (ancienne eau) par rapport au «nouveau» cours d'eau.



Flashez pour retrouver toute l'histoire de Saint-Laurent

CINÉ BELLE ÉTOILE



L'an dernier le Ciné Belle Etoile organisé en partenariat avec la mairie et le comité des fêtes a permis de réunir nombre d'entre vous autour d'un marché gourmand et d'une buvette avant le lancement du film « Cornélius, le meunier hurlant » qui a résonné dans toute la commune. Cette année, au programme, une comédie grand public « Venise, n'est pas en Italie » a été projetée le vendredi 22 juillet à la nuit tombée. A cette occasion, le club de pétanque a proposé une buvette et une petite restauration.

VIGILANCE VOISINAGE

Vous vous absentez, pensez à prévenir vos voisins afin qu'ils vérifient régulièrement votre porte d'entrée et fenêtres. Vous pouvez également notifier votre absence à la gendarmerie en remplissant le formulaire « tranquillité vacances » disponible en mairie.

URBANISME

Lorsque vous faites des travaux ou aménagements chez vous (clôture, terrasse, portes et fenêtres, piscine...) vous devez remplir un document spécifique. Votre dossier est instruit par le service ADS de Cauvaldor qui refacture à la commune.

En 2021 ce sont 16 PC, 21 CU et 22 DP qui ont été enregistrés pour un coût total de 3 982€ contre 4 438€ en 2020. Au 1er trimestre 2022 ce sont déjà 1 688 € qui ont été facturés à la commune.

Coût des actes :

CU (Certificat d'Urbanisme) : 24€

DP (Déclaration Préalable) : 75€

PC (Permis de Construire) : 107€

FRONTON DE LA MAIRIE

À l'instar de la fresque murale réalisée par le duo Sis-mikazot dans la cantine du groupe scolaire, la municipalité a souhaité cette année porter un nouveau projet culturel et remettre à l'honneur les valeurs républicaines de Liberté, Egalité et Fraternité. Elle s'est appuyée sur le talent et l'expérience de l'atelier 4.6, une entreprise locale qui manie le métal de main de maître. Le fronton est en cours de réalisation.

AIDE A L'ACHAT D'UN VELO ELECTRIQUE

Depuis sa mise en place en 2020 nous comptons 34 aides à l'acquisition d'un vélo électrique.

LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes St-Laurent-les-Tours

Contact : Béline LATRUBESSE
comitedesfetesstllt@gmail.com

Cirque « Les Effilochés »

Contact : Annabelle BONHOMME
www.facebook.com/Cirqueeffiloche/
cirqueeffiloche@yahoo.fr

Association de chasse

Contact : Frédéric BORIE (contact Mairie)

Club de Pétanque

Contact : Michel MEISSONNIER
06 87 56 23 69

Enerzyk – Bains musicaux

Contact : Jean-Pierre RIU
contact@enerzyk.com

Secours Populaire

Contact : Françoise LAPAUZE
www.facebook.com/secourspopsaintcere/

Le Club des Amis des Tours

Contact : Michel JANICOT
06 01 86 84 35

Comité des Fêtes Crayssac

Contact : Thomas CORBIER
06 49 76 08 76

L'association des Parents d'Elèves (APEL)

Contact : Emilie GAUBERT-PRUNET
apel.slit@gmail.com

Corps & Âme - Chi Qong et Tai chi

Contact : Marie GOULET
gouletmarie51@orange.fr

Association Le Prince des Tours

Contact : Matthieu SAURA
06 20 76 35 06

L'Ecurie des 1000 tours

Contact : Stéphane DEVEZ
stephane.devez@orange.fr

2021 - 2022

Une année intense en activités associatives sur notre commune !

Nous pouvons nous féliciter du dynamisme de nos associations locales et noter que l'attractivité de notre village et de nos infrastructures font des heureux.

Ainsi, nous sommes ravis d'accueillir 4 nouvelles associations qui ont inscrit leur siège social sur notre commune :

- L'Ecurie des 1000 tours présidée par Stéphane Devez
- Le club de Qi Gong dirigé par Marie Goulet
- EnerZyK, bains musicaux orchestré par Jean-Pierre Riu
- Le Prince des tours, manifestations sportives équestres mené par Matthieu Saura



Remercions ici l'ensemble des acteurs qui ont contribué de près ou de loin, à la réussite des événements organisés tout au long de l'année écoulée.

EN BREF



- Le comité des fêtes a déplacé les foules et remporté un grand succès au cours de sa traditionnelle fête votive le samedi 6 août dernier.

Les feux d'artifices ont été annulés en raison de la canicule mais reprogrammés à l'occasion du marché de Noël prochain.

- Le Club des Amis des Tours clôture sa première année d'activités qui furent nombreuses et variées. Après la trêve estivale, l'équipe vous donne rendez-vous dès septembre pour vous présenter son programme.

- Le club de pétanque a organisé le 24 juillet son traditionnel vide-greniers de l'été et le très attendu concours de pétanque pour la fête votive.

- Le comité des fêtes de Crayssac a quant à lui organisé sa première fête votive après de longues années de pause qui a réuni nombre de Crayssacois et St Laurentais.

À RETENIR

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPT.

Journées européennes du patrimoine

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

Marché spécial Noël (avec feux d'artifice)

ÉTAT CIVIL

DU 16 JUILLET 2021 AU 1^{ER} JUILLET 2022

4 naissances :

Yann BONNET	3/12/21
Isaac BONNET	19/01/22
Athéna DANIEL	23/02/22
Fantine MARCUZZO	14/05/22

11 décès :

André COUDERC	20/09/21
Michel LEMPLE	20/10/21
Daniel SAINT CHAMANT	11/12/21
Bernard VIGIER	30/12/21
André BEX	22/01/22
Edmond SABATIE	29/01/22
Roger LOTY	10/03/22
Micheline QUILLET	27/03/22
Emile BORIS	5/06/22
Jacqueline LEGOUEIX	6/06/22
Paulette MINIER	17/06/22

3 mariages :

Daniel BEFFARA & Josiane CHADEFaux	3/08/21
Simon RAFFY & Clémence PAYROT	30/04/22
Wélid ZENATI & Fanny LANOË	4/06/22

3 pacs :

Jean-Michel ISEUX & Cathy RAMBUR	16/10/21
Roxane BAPTISTA & Julien CLARETY	6/12/21
Céline LHERM & Florian LAFLORENCIE	6/04/22

MAIRIE DE ST-LAURENT-LES-TOURS

1151, avenue Jean Lurçat

46400 St-Laurent-les-Tours

05 65 38 03 92

www.saint-laurent-les-tours.fr

mairie@saint-laurent-les-tours.fr